

## GENÈSE DE L'ÉTAT ET DU DROIT AU CAMEROUN

Quelles sont les racines juridiques et anthropologiques du Cameroun ?

Ce livre examine cette question dans le long terme, de 1472 et de l'exploration de la côte camerounaise par les navigateurs portugais jusqu'en 1961, avec la réunification du Cameroun, analysant les chemins de traverse à partir desquels les citoyens de ce pays peuvent consolider ou réinventer leur unité nationale.

Comment réorganiser dans le cadre institutionnel le bijuridisme étatique issu de l'héritage colonial franco-britannique, tout en valorisant les coutumes de la société traditionnelle africaine? Fondamentalement, c'est la problématique du pluralisme au sein de l'État et celle du dialogue des sources du droit qui sont au cœur du débat sur la construction nationale au Cameroun.

Il ne s'agit pas seulement de modifier la Constitution pour y reconfigurer l'État en transposant un modèle d'organisation décentralisée, régionaliste ou même fédéraliste, mais davantage de poser, comme alternative au monisme dominant mais inefficace, le pluralisme comme théorie des normes. Avec cette nouvelle théorie normative de la gouvernance, il est désormais question de repenser l'État à partir du paradigme de la légitimité et de l'effectivité du droit. Il s'agit d'amorcer une dynamique institutionnelle qui devra faire cohabiter pluralisme et unité dans le même espace public, ceci dans l'optique de réconcilier le droit et la société.

Dans un environnement où le droit est tantôt mal compris, tantôt inadapté à son contexte, le droit positif camerounais hérité du modèle occidental de l'État ne peut prétendre être l'unique source de régulation des rapports sociaux. De sa « pyramide », il doit accepter de s'insérer dans un « réseau » fondateur d'un ordre nouveau auquel les Camerounais adhèrent parce qu'ils y trouvent un intérêt.



**Blaise Alfred NGANDO** est Agrégé d'histoire du droit (Major GAMES 2013). Maître de Conférences à l'Université de Yaoundé 2 - Soa, il est auteur de plusieurs publications dont *L'affaire Titus Edzoa* (Paris, L'Harmattan, 2000), *La France au Cameroun* (Paris, L'Harmattan, 2002), *Le Prince Mandela* (Paris, Maisonneuve & Larose, 2005), *La présence française au Cameroun 1916-1959 : Colonialisme ou Mission civilisatrice ?* (Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2008 / Ouvrage honoré du Prix Luc Durand-Réville décerné en 2009 par l'Académie des Sciences d'Outre-Mer de Paris). Le Professeur NGANDO occupe depuis 2014 le poste de Directeur du Centre des Ressources Documentaires de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à l'Université de Yaoundé 2 - Soa. Il est, par ailleurs, avocat aux Barreaux des Hauts de seine - France (Prix Gastineau 2009 & 2010) et du Cameroun.

Illustration de couverture : Monument de la Réunification à Yaoundé (Cameroun).

ISBN : 978-2-343-19563-6  
36 €



MÉMOIRES  
DU DROIT  
EN AFRIQUE

L'Harmattan

Blaise Alfred NGANDO  
GENÈSE DE L'ÉTAT ET DU DROIT AU CAMEROUN

Blaise Alfred NGANDO

## GENÈSE DE L'ÉTAT ET DU DROIT AU CAMEROUN (1472-1961)

Les racines d'une Nation en construction



Avant-propos Catherine LECOMTE  
Préface Paul-Gérard POUGOUE